

LES CHIFFRES DE LA SEMAINE



89

**Le nombre de
triangulaires au second
tour des élections
législatives, après 217
désistements**

48,8

**L'ISM des services aux
USA, au plus bas depuis
mai 2020, année de la
pandémie**

L'ÉDITO D'ARNAUD

par Arnaud BENOIST-VIDAL, Gérant d'actifs



Vivement le dénouement !

Le 2^{ème} compte à rebours s'est déclenché mardi soir après la clôture du dépôt des candidatures pour le second tour des élections législatives anticipées. Nous sommes désormais à 48 heures du scrutin final tant redouté depuis 4 semaines. Cette période semble courte pour les politiciens mais horriblement longue pour les investisseurs, notamment pour les entrepreneurs, qui ont probablement gelé les embauches et les investissements, face à un environnement économique jugé incertain. Frank Knight, considéré comme le fondateur de l'école d'économie de Chicago, a introduit en 1921 la distinction entre risque, hasard connu et quantifiable, et incertitude (le hasard non connu). Dans la nuit du 7 juillet, nous connaissons la répartition des sièges de la future Assemblée nationale, mais probablement pas encore la composition du Gouvernement. Selon les dernières projections, et à cause d'une forte vague de désistements ayant réduit le nombre de triangulaires de 306 à 89, aucune force politique ne devrait obtenir une majorité absolue. Ce serait un fait inédit depuis la création de la V^{ème} République, ouvrant une nouvelle ère politique jamais vécue en France.

Allons-nous pour autant basculer dans le chaos ?

Probablement et certainement pas, car tout d'abord cette situation a existé en Belgique et en Italie dans le passé, et ensuite l'État français continuera de fonctionner, avec peu de marge de manœuvre certes, mais avec des rapports tendus entre le Président, le Gouvernement et le Parlement. **Que dit la Constitution ?** Selon l'article 8, le Président de la République nomme le Premier ministre et sur la proposition du Premier ministre, il nomme les autres membres du Gouvernement et met fin à leurs fonctions. Dans le cas d'une assemblée plurielle et sans majorité, le chef de l'État devra donc choisir un Premier ministre assez consensuel, qui devra composer un gouvernement d'union nationale, avec des ministres probablement issus de toutes les couleurs politiques. Ce sera en réalité un vrai jeu du chat et de la souris entre le Gouvernement et le Parlement composé de l'Assemblée nationale et du Sénat. Ainsi selon l'article 20, le Gouvernement détermine et conduit la politique de la

nation et selon l'article 24, le Parlement vote la loi et contrôle l'action du Gouvernement. On comprend tout de suite que la situation peut se verrouiller rapidement en période de tension, avec des motions de censure à la clé. Heureusement, l'article 38 stipule que le Gouvernement peut, pour l'exécution de son programme, demander au Parlement l'autorisation de prendre par ordonnances, pendant un délai limité, des mesures qui sont normalement du domaine de la loi. Le dernier point important à soulever est la distinction entre un projet de loi, déposé par le Gouvernement et une proposition de loi, déposée par un député ou un sénateur. Selon l'article 40, les propositions et amendements formulés par les membres du Parlement ne sont pas recevables lorsque leur adoption aurait pour conséquence soit une diminution des ressources publiques, soit la création ou l'aggravation d'une charge publique. Par conséquent, le scénario le plus probable à l'issue du second tour est l'absence de nouvelles réformes et de nouvelles lois fortement dispendieuses, ainsi que des budgets non votés. En théorie, un Parlement ne pourrait que voter une augmentation forte de la fiscalité.

Cette situation confuse sur le plan politique durerait au minimum l'année qui suit l'élection législative (période avant une potentielle nouvelle dissolution) et ne devrait pas bousculer l'environnement économique et la vie des entreprises au quotidien. De ce fait, les champions de la bourse de Paris continueront à croître, portés davantage par leurs activités à l'international. Néanmoins, la France qui était la destination européenne préférée des investissements étrangers devrait perdre en attractivité. De surcroît, la réduction du déficit budgétaire que nous impose la Commission européenne ne sera pas mise en œuvre. Nous serons donc visés par une amende et les créanciers exigeront une prime de risque supplémentaire pour détenir notre dette obligataire. Pour le moment, allons voter le 7 juillet et mettons nos émotions de côté pour investir nos actifs financiers sur des critères pragmatiques et de bon sens. De belles opportunités existent à l'issue de ventes massives depuis le 10 juin et qui ne demandent qu'à être achetées. « L'incertitude, c'est encore l'espoir » a écrit Alexandre Dumas !

VOTRE CONTACT



Axelle RIESI

Responsable
des relations partenaires

✉ ariesi@financieredelarc.com

☎ 06 58 11 84 85



PERFORMANCE DES MARCHÉS

Nos analyses et convictions

MARCHÉS ACTIONS

CAC 40 Index	7 695,78	2,19%
Euro Stoxx 50	4 987,48	1,73%
S&P 500 Index	5 537,02	0,99%
MSCI AC World	267,77	1,06%
MSCI Emerging Markets	197,29	1,86%

Source Bloomberg – Période du 27/06/2024 au 04/07/2024

L'optimisme reprend peu à peu ses droits sur les marchés financiers, et les marchés actions sont en première ligne pour en bénéficier à l'instar de la nouvelle hausse sensible des indices européens et des records historiques franchis par leurs pairs américains, japonais, ou même indiens. Les raisons de cet optimisme sont différentes d'un continent à un autre. Aux États-Unis, le principal catalyseur réside dans le renforcement du sentiment « accommodant » de la Fed. En Europe, la prime de risque politique se contracte grâce à la confirmation du nombre élevé de désistements, réduisant la probabilité de voir le RN ou le NFP obtenir une majorité absolue à l'Assemblée.



A. BENOIST-VIDAL

L'AVIS DU GÉRANT : Nous maintenons un avis favorable sur les actions, mais avons réduit notre exposition française, à la suite des élections européennes, en allégeant les financières, les valeurs de service publique, de concession et d'énergie potentiellement exposées à des gels de prix et des hausses de taxes. Nous attendons le scrutin 7 juillet, pour décider de la suite de la stratégie à adopter.

MARCHÉS DE TAUX

Bund 10 ans	2,61	+16,0 bp
Italie 10 ans	4,00	-2,8 bp
US T-Note 10 ans	4,36	+7,2 bp
Japon 10 ans	1,08	+0,5 bp
Gilt 10 ans	4,20	+6,7 bp

Source Bloomberg – Période du 27/06/2024 au 04/07/2024

Les rendements obligataires se sont dans l'ensemble tendus sur la semaine, avec une sous-performance marquée pour l'Allemagne. L'inflation globale de juin a baissé à 2,5% en glissement annuel contre 2,6% en mai. La composante cœur est quant à elle restée stable à 2,9%. Aux États-Unis, l'économie est en voie de normalisation. En effet, les derniers indicateurs d'activité (indices ISM manufacturiers et services) pointent vers un ralentissement de la croissance américaine, mais le marché du travail apparaît encore relativement dynamique. Les chiffres de cet après-midi seront scrutés avec attention.



Sunjay MULOT

L'AVIS DU GÉRANT : Nous conservons une exposition longue en duration. Nous ne sommes plus exposés sur les dettes périphériques européennes et avons réduit notre exposition sur le crédit *investment grade*, au profit de certaines dettes gouvernementales européennes. Nous restons sélectifs sur le crédit *high yield* européen et ne sommes plus exposés sur le crédit émergent.

MATIÈRES PREMIÈRES

WTI crude	83,88	2,62%
Or	2 357,92	1,39%
Cuivre	453,35	4,25%
Argent	30,44	5,25%
Soja	1 121,50	1,52%

Source Bloomberg – Période du 27/06/2024 au 04/07/2024

Cette semaine, les prix du pétrole brut WTI ont grimpé de 2,62 %, atteignant leur plus haut niveau depuis avril. Cette tendance haussière est principalement alimentée par les dernières données sur les stocks de pétrole aux États-Unis, qui révèlent une consommation accrue due à l'augmentation progressive des voyages estivaux.



Sunjay MULOT

L'AVIS DU GÉRANT : Nous restons exposés sur les matières premières, notamment dans l'énergie et celles utilisées pour la transition écologique, via les actifs financiers que nous détenons.

TAUX DE CHANGE

EUR-USD	1,0812	0,98%
EUR-GBP	0,8473	0,12%
EUR-JPY	174,22	1,25%
EUR-CHF	0,9730	1,19%
EUR-CAD	1,47	0,39%

Source Bloomberg – Période du 27/06/2024 au 04/07/2024

À la suite de récentes données économiques signalant un ralentissement de la croissance américaine, le billet vert s'est affaibli sur la récente période. Cependant, cela ne s'est pas traduit par des gains notables pour le yen japonais, qui est resté proche de son plus bas niveau en 38 ans. Le marché reste vigilant quant à une éventuelle intervention gouvernementale pour soutenir le yen.



Sunjay MULOT

L'AVIS DU GÉRANT : Nous demeurons partiellement couverts au dollar américain.

Financière de l'Arc est une société de gestion **entrepreneuriale**, majoritairement détenue par ses dirigeants fondateurs. Les **compétences pluridisciplinaires** de notre équipe permettent de bâtir des solutions d'investissement adaptées pour une clientèle de professionnels et de particuliers.

NOS SOLUTIONS



GESTION COLLECTIVE

DES OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT SPÉCIFIQUES

Une gamme de fonds complémentaires pour répondre aux principaux besoins de nos investisseurs : Obligations internationales, actions de l'Union Européenne, fonds diversifié,...



GESTION PILOTÉE

UNE VRAIE MULTIGESTION INDÉPENDANTE

Gagnez en réactivité pour la gestion de vos contrats d'assurance-vie ou de capitalisation et exploitez au mieux l'univers d'investissement disponible : nous agissons pour vous.



GESTION DÉDIÉE

DU SUR-MESURE POUR VOTRE INVESTISSEMENT

Une approche haut de gamme grâce à une large palette de supports d'investissement disponible. La stratégie est définie et évolue précisément en fonction de vos besoins.

 www.financieredelarc.com

 04 42 53 88 90

 [Suivez-nous sur LinkedIn](#)

Avertissement

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de la Financière de l'Arc. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par la Financière de l'Arc à partir de sources qu'elle estime fiables. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie.

Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

La Financière de l'Arc ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.